

# Fiche d'incident grave Colmar - Janvier 2013



HÔPITAUX CIVILS DE COLMAR

## **Mme B. Anne Marie, 75 ans**

- **Cs. Anesthésie le 10/01/2013 pour biopsie de vessie le 16/01/2013**
- **Cystite interstitielle très évolutive**
- **AG. De 40 min.**
- **A eu la même intervention en 2012, avec demande de bilan pré-op complet : Groupe Rh , NFS, Plaquettes, Urée, créatinine, iono.\***
- **Bilan OK sur le dossier d'Anesthésie du 10/01/2013**
- **Entrée dans le 15/01/2013 : Pas de bilan**

**=> Donc, l'IDE refait tout le bilan sans prescription médicale**

- Intervention le 16/01/2013 : ras, dossier anes. Complet.
- Ablation S.U. le 17/01/2013
- Sortie le 18/01/2013, avec la Carte de groupe sanguin faite le 15/01

A domicile, la patiente constate que le groupe sanguin affiché sur la carte donnée à l'Hôpital est différent de celui fait en 2012 dans un laboratoire en ville. Elle retourne dans ce même laboratoire pour vérifier son groupe sanguin.

Le labo de ville confirme que Mme B. est bien A+, alors que la carte rendue par l'Hôpital marque O+

Le labo de ville prévient l'EFS et l'enquête commence.

La patiente est prévenue qu'il faut détruire la carte de groupe donnée par l'Hôpital. Par ailleurs la patiente dit ne pas avoir eu de prélèvement sanguin à l'hôpital

Les 2 IDE impliquées dans l'affaire n'ont pu être contactées qu'une semaine plus tard.

=> **Constat sur la demande de cartes de groupe sanguin :**

une seule écriture pour le remplissage des deux bons et deux signatures différentes et pas de signature de médecin.

5 bilans pré-op faits ce jour-là dans le service.

Partage des tâches; une IDE remplit les bons de labo et une autre fait les prélèvements ( mauvaises pratiques ).

**Problème d'identitovigilance flagrant** (non vérification de la conformité entre l'identité de la patiente et l'étiquette posée sur les tubes)

Les autres groupes sanguins faits ce jour-là dans le même service concernaient des patients déjà connus de l'EFS. Et, donc, aucun de ces patients n'a eu de carte de groupe erronée.

Impossible de découvrir qui a été prélevé à la place de Mme B.

## Cet incident a fait l'objet d'une analyse et déclaration ACR

- Prise en charge de tout le personnel infirmier et cadre par la Cellule d'identitovigilance des HCC
- Distribution d'un guide: Aide à l'identification des patients
- Collage en salle de soins d'une affiche : Règles d'identification du patient
- Rappel document Intranet : Identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge
- Réunion entre hémovigilants des HCC, cadre, et IDE du services, pour étudier les mesures correctives appropriées.

- - - - -

Tâches difficiles. Service de 36 lits. Trop de bilans pré-op. Délais entre consultation d'anesthésie et l'admission trop courts ...

# REGLES D'IDENTIFICATION DU PATIENT

## Entrée et installation dans le service

**Demander au patient de décliner ses :**

- Nom de naissance
- Prénom
- Nom marital
- Date de naissance
- Adresse

Demander une pièce d'identité s'il n'existe pas de pré admission

## Prise en charge du patient Processus de soins

**Vérification de l'identité selon 3 traits d'identification :**

Nom usuel • Prénom • Date de naissance

- Lors du 1<sup>er</sup> contact avec le patient, par tout professionnel de santé devant réaliser un soin, une consultation, un examen, administrer un médicament.
- Avant la pose d'un bracelet d'identification
- Lors du départ du patient pour le bloc opératoire

## Sortie du patient

**Vérification de l'identité selon 3 traits d'identification :**

Nom usuel • Prénom • Date de naissance

- Avant mutation d'un patient vers un autre service
- Lors d'un transfert ou de la sortie du patient

Bonjour,  
Je dois vous conduire à un examen,  
par mesure de sécurité  
et éviter toute erreur,  
pouvez-vous m'indiquer vos nom,  
prénom et date de naissance ?



**EXPLIQUER AU PATIENT ET L'IMPLIQUER DANS LE PROCESSUS DES SOINS  
LE PATIENT DEVIENT ACTEUR DE SA SECURITE**

	<b>Cellule Identito Vigilance (C.I.V)</b>	CIV_DG122 Date de création : 01-06-11 Date de révision : Version V1 Pages : Page 1 sur 5
	<b>HOPITAUX CIVILS DE COLMAR</b>	<b>Identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge</b>

RÉFÉRENCE / VERSION	Protocole général « CIV_DG122 »- Version V1.0
THEME FONCTIONNEL	<b>Identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge</b>
TYPE DE DIFFUSION	Tout personnel concerné aux HCC

	<b>Cellule Identito Vigilance (C.I.V)</b>	CIV_DG122 Date de création : 01-06-11 Date de révision : Version V1 Pages : Page 4 sur 5
	<b>HOPITAUX CIVILS DE COLMAR</b>	<b>Identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge</b>

#### 4.2. Prélèvements biologiques

- L'étiquette NDA est utilisée pour identifier le patient pour chaque prescription.
- L'identité du patient est vérifiée au moment du prélèvement.
- Une étiquette NDA est apposée sur l'échantillon **après le prélèvement.**
- La concordance de l'identité du patient entre la prescription et l'échantillon est vérifiée.
- La concordance de l'identité du patient entre le dossier et le résultat est vérifiée au moment du classement dans le dossier.